

Projet d'extension du réseau de tramway Concertation continue

Balade urbaine - Stations Stade Océane et Gravelle Le 16 mai 2023 à 18h00

Dans le cadre de la concertation continue sur le projet d'extension du réseau de tramway du Havre, 5 balades urbaines ont été organisées en mai 2023 par la Communauté urbaine. L'objectif était de faire découvrir aux riverains et futurs usagers l'emplacement de certaines stations in situ, d'échanger sur leurs usages, de recueillir les interrogations et les propositions des participants, afin de nourrir les études en cours.

Déroulement de la balade

La balade était commentée par Hervé MISERANDINI, Directeur du projet d'extension du tramway, accompagné de l'équipe projet. Bruno BOUSSION, garant de la concertation continue désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) a également assisté à la balade.

Chacun des 6 participants disposait d'une carte du projet et d'un plan des stations Stade Océane et Gravelle présentant les aménagements prévus. Des vues 3D des deux stations ont également été présentées.



Itinéraire de la balade



Synthèse des échanges

L'essentiel des échanges est rapporté ci-après par grande thématique. Sont précisés à la fois les commentaires de présentation et les réponses aux questions et observations des participants.

La station Stade Océane

La station Stade Océane vise à améliorer l'offre de transports publics dans ce quartier situé entre la voie ferrée et des équipements et à faciliter l'accessibilité au sud de la Communauté urbaine.

La station est dimensionnée pour pouvoir accueillir le public du stade Océane :

- Les deux quais sont face à face et plus larges que ceux des autres stations ;
- Il est possible de stocker des rames supplémentaires à proximité afin de les ajouter en cas de forte affluence. Chaque rame peut accueillir 210 usagers.

Les aménagements de voirie pour insérer harmonieusement le tramway

- Au sein de l'ensemble des circulations

La plateforme du tramway sera positionnée dans la partie sud de l'avenue Jean Jaurès, qui sera aménagée comme suit (dans le sens sud-nord de la largeur de l'avenue) :

- Piste cyclable bi-directionnelle ;
- Zone plantée ;
- Les deux voies de tramway en site propre (non partagé avec les voitures) ;
- Chaussée à deux voies pour les voitures ;
- Stationnement voitures ;
- Trottoir.

L'intersection avec la rue Auguste Delaune sera maintenue et comportera des feux tricolores pour les voitures.



L'offre de transport

Le nouveau schéma d'exploitation, c'est-à-dire l'organisation des lignes de tramway qui définit notamment les itinéraires et les correspondances, sera établi en 2024. L'objectif est d'agrandir le réseau puis de faciliter les interconnexions entre les différentes lignes et autres modes de transports.

L'emplacement des stations a été étudié pour optimiser le temps de trajet global et en tenant compte de la densité de population des quartiers desservis.

La ligne express régionale (LER) sera remplacée par le tramway. Le tramway nécessite une plateforme dédiée, et ne peut pas ré utiliser les rails de la LER. Des navettes de substitution seront mises en place durant les travaux sur la LER.

L'insertion d'une plateforme du tramway bénéficie d'aménagements urbains et végétaux qui permettent notamment de pacifier les quartiers traversés.

Les travaux

Les travaux débuteront en 2025, une fois la DUP (déclaration d'utilité publique) obtenue. Le phasage des travaux n'est pas connu à ce stade et sera défini en 2024.

Un dispositif de communication complet sera déployé en phase travaux afin de tenir les riverains informés : le site internet, des réunions de quartier, des flyers dans les boites aux lettres, des agents sur le terrain, etc.